L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI MATIN, 8 MARS.

Le rapport du comité d'enquête.

Le rapport soumis à la Chambre par le comité d'enquête de l'affaire Belknap roule entièrement sur les révélations faites par M. Marsh. Voici la déposition de celui-ci, telle qu'elle a été lue au Congrès:

Le témoin Caleb P. Marsh déclare habiter New-York, 30, ouest 57e rue, depuis huit ans. Il dépose en ces termes:

Durant l'été de 1870, j'ai passé quelques semaines à Long Branch avec ma femme, et à mon retour à New York Mme Belknap et sa sœur, Mme Bowers, vinrent nous rendre visite. Mme Belknap tombe malade pendant cette visite; elle reste chez nous trois ou quatre semaines, et je suppose qu'en raison de nos soins pour elle, elle se croyait notre obligée, car elle me demanda un jour, dans le cours d'une conversation, pourquoi je ne sollicitais pas ma nomination comme traiteur dans un des postes militaires de la frontière. Je lui demandai ce que c'était qu'un traiteur, et elle me répondit que ces commerçants tenaient leur privilège du secrétaire de la guerre, que le poste était très lucratif et que, si je voulais, elle demanderait au secrétaire de me donner un de ces privilèges. Je croyais, lui dis-je, que cela était réservé de préférence aux soldats invalides, mais elle me dit que non; d'ordinaire les solliciteurs s'emparaient de ces postes.

Je ne me souviens pas de lui avoir promis que si on m'accordait un privilège lucratif de cette nature, je me souviendrais d'elle; mais je sais qu'elle me dit ceci: "Si je puis décider le secrétaire de la guerre à vous donner un poste, vous devrez avoir soin de ne pas lui parler de cadeaux, car quelqu'un lui a offert un jour $10,000 pour un privilège de cette nature, et le secrétaire a répondu à cet homme que s'il ne sortait pas à l'instant, il le chasserait à coups de pieds."

Mme Belknap et Mme Bowers retournèrent à Washington, et quelques semaines plus tard, Mme Belknap me fit mander. Elle me dit que le poste de traiteur au fort Sill était vacant, qu'il rapportait de beaux bénéfices, et qu'elle allait parler au secrétaire de la guerre que ce poste me serait donné. Je me rendis au ministère et, sitôt qu'il m'eut reçu seul, je fis ma demande sur une formule imprimée. Le secrétaire me dit qu'il me nommerait si je lui fournissais des lettres de recommandation de ce je fis. Mme Belknap ou le secrétaire (je ne puis préciser) me dit que le traiteur actuel du fort, John S. Evans, sollicitait la continuation de son privilège; que je ferais bien de le voir, parce qu'il ne serait pas juste de le déposséder sans forme de procès et de lui faire subir des pertes sur ses constructions, ses marchandises, etc. On me conseillait de conclure avec Evans un arrangement quelconque.

Je vis Evans et le trouvai très alarmé à l'idée de perdre son poste. Je me rappelle qu'il me dit avoir reçu d'une association de traiteurs de l'Ouest qui prétendait avoir beaucoup d'influence sur le secrétaire de la guerre, la promesse qu'il serait nommé, mais que s'étant rendu ensuite à Washington, il s'était aperçu que ces traitements n'avaient pas d'influence.

M. Evans me proposa d'abord de m'associer à ses affaires, ce que je refusai; il m'offrit alors une part fixe sur ses bénéfices et je consentais à ce qu'il gardât ce poste et continuât ses affaires. J'acceptai et nous finîmes par fixer cette somme à $15,000 par an. Nous nous rendîmes alors ensemble, Evans et moi, à New-York, où fut signé et reçut un commencement d'exécution le traité qui vous est actuellement soumis. Pendant le voyage portant M. Evans lut dans l'*Army and Navy Journal* des lignes qui lui donnèrent à penser que le nombre des troupes en garnison au fort Sill allait être réduit, ce qui lui fit craindre de m'avoir offert une somme trop élevée. Nous réduisîmes donc, d'un commun accord, le prix du marché à $12,000 par an, payables par trimestre et d'avance.

Lorsque j'eus reçu le premier paiement, c'est-à-dire, si je ne me trompe, en novembre 1870, j'en fis parvenir immédiatement la moitié à Mme Belknap, soit en certificats de dépôts, soit par express en billets de banque. Je trouvai à Washington le mois de décembre suivant, aux obsèques de Mme Belknap, j'eus avec sa sœur, Mme Bowers, la conversation suivante, dont je tiens affirmer d'une façon absolument certaine la teneur, quant aux détails, vu que sur ce point mes souvenirs sont assez confus et que je la reconstruis surtout à l'aide des faits qui l'ont suivie.

Nous nous étions rendus ensemble dans la chambre d'enfants pour voir le bébé. "Voici un enfant, dis-je, qui va avoir sous peu de l'argent à recevoir."—"Oui, répondit Mme Bowers; la mère m'a légué l'enfant et m'a chargé de recevoir et de garder pour lui tout l'argent qui viendrait de vous."—"Fort bien, répliquai-je; plus, si je ne me trompe, j'ajoutai qu'on lui avait donné le droit de hériter le père; je dis que je crois avoir dit cela; et pourtant je n'en saurais donner aucune raison; car, à ma connaissance, le père ne savait rien alors des transactions pécuniaires qui avaient eu lieu entre sa femme et moi. J'ai un vague souvenir d'une remarque qu'aurait faite alors Mme Bowers, que si j'envoyais l'argent au père elle trouverait moyen tour de même de l'avoir, ou qu'il lui appartenait.

Quoi qu'il en soit, il est absolument certain qu'alors ou plus tard, avec Mme Bowers ou avec M. Belknap, un nouvel arrangement fut conclu, vu que je ralentis de la seconde échéance, j'envoyai directement la moitié du montant au secrétaire de la guerre, et j'ai continué depuis lors à faire ainsi jusqu'à maintenant.

Un an et demi ou deux ans après le premier paiement je réduisis la somme à $10,000 par an. J'étais poussé à accorder cette réduction par plusieurs raisons; d'une part M. Evans et son associé s'étaient plaints à plusieurs reprises, d'autre part j'allais voir le secrétaire de la guerre chez lequel je passai la soirée; j'y retournai le lendemain et lui montrai la relation que j'avais reçue, lui demandant ce que cela voulait dire. Sur sa réponse qu'il croyait qu'il s'agissait de déposer un sur et des transactions pécuniaires qui avaient eu lieu entre nous, je lui dis que j'en étais fort étonné; car il me serait impossible de déposer sans le mettre dans une triste situation. Il ne parut point partager mes appréhensions et me conseilla de rester à Washington et de comparaître devant le comité. Cela se passait mercredi soir.

Je dînai de soir-là chez le secrétaire de la guerre et durant la soirée m'entretins principalement avec sa femme (la sœur de ma première femme, que j'avais connue alors qu'elle s'appelait Mme Bowers) M. Belknap assistait à notre conversation. Mme Belknap voulait que je déclarasse devant le comité que je lui servais pour ainsi dire de banquier, et que les sommes que j'avais envoyées à son mari étaient des sommes à elle appartenant et qu'elle m'avait prié de lui faire parvenir. Je lui répondis qu'une telle histoire ne se soutiendrait pas devant le comité, mais présentait fidèlement ce que je me retirai vers minuit sans lui avoir donné de réponse définitive.

Le lendemain jeudi je revins chez M. Belknap à huit heures du matin et le trouvai seul. Je lui dis que mon intention était de quitter le pays. Mais il combattit vivement cette résolution, disant qu'elle serait sa ruine immédiate, et il parvint à dans sa manière de voir, bien que je lui eusse fait observer que si je déposais, le résultat serait le même vu que j'étais décidé à ne point faire une fausse déposition. Au moment où je pris congé de lui il me dit encore une dernière fois qu'il me conjurait de ne pas quitter le pays.

Je ne revinrent à New-York et en y arrivant je m'installai chez mon avocat, M. Bartlett, et ma conversation avec lui me confirma dans mon intention de m'en aller à l'étranger.

Sur ces entrefaites, je reçus deux visites: celle du docteur William Tomlinson, beau-frère de Mme Belknap, et celle de mon propre cousin, M. Joe Blackburn; ils m'apportaient un modèle de lettre à envoyer au comité, lettre disant que je restais à New-York, attendant qu'on vînt m'y interroger, et dans laquelle je donnais un récit des faits, récit incomplet, mais exact soustrait dans tout ce qu'il contenait. En même temps je recevais la citation officielle à comparaître devant le comité, ce qui me décida à ne pas quitter le pays.

Dans la journée, M. Tomlinson fit un après de moi de nouveaux efforts pour m'amener à faire devant le comité la déposition que m'avait suggérée Mme Belknap; mais je restais inébranlable dans ma détermination de ne faire qu'une déposition véridique; j'allais même jusqu'à conduire M. Tomlinson chez mon avocat qui abonda complètement dans mon opinion. Il fut enfin convenu que M. Tomlinson s'en retournerait à Washington, d'où il m'expédierait une dépêche pour me faire savoir si je devais rester à New-York ou venir devant le comité. Dimanche, je reçus à peu près coup sur coup trois dépêches expédiées deux par M. Tomlinson et la troisième par M. Belknap lui-même, me pressant toutes trois de me rendre en toute hâte à Washington. Je fis ainsi qu'il m'était demandé et arrivai à Washington le lundi matin, 27 février.

Avant de me rendre devant le comité, j'eus encore une conversation assez importante avec M. Tomlinson; revenant sur nos entretiens précédents, il s'efforça de rectifier mes souvenirs sur un point; il m'avait semblé d'abord qu'à l'époque de l'enterrement de la première Mme Belknap, le secrétaire de la guerre était déjà au courant de toute l'affaire. M. Tomlinson m'affirma que je me trompais, et je reconnus l'exactitude de ses affirmations. Puis, comme il me disait qu'il espérait que ma déposition n'incriminerait pas trop son beau-frère, je lui répondis: "Je dirai la vérité, toute la vérité, rien que la vérité, et si M. Belknap peut s'en tirer à son honneur, nul ne s'en réjouira plus que moi."

En rentrant à l'hôtel, après avoir fait ma déposition, j'y retrouvai M. Tomlinson qui me demanda comment tout s'était passé. Le soir, il revint me voir; il était très excité, me laissa entendre qu'il avait vu un membre du comité, et que l'impression faite par ma déposition avait été fort défavorable pour le général Belknap; il fit appel à mon amitié pour le général, me dit qu'il y avait encore moyen de tout arranger, etc. Là-dessus je l'interrompis et lui donnai lecture de ma déposition que je venais de mettre par écrit; il en reconnut l'exactitude et me dit que le général n'aurait pas de peine à prouver que l'argent reçu par lui appartenait bien en réalité à sa femme et non à lui.

Ce sont là les seuls rapports d'affaires, absolument les seuls, que j'aie jamais eus soit avec la première, soit avec la seconde Mme Belknap.

☞ 20,000 belles canettes de thé chinois seront comme données gratis cette semaine au dépôt de thé de la rue du Camp No. 5.

LA COMPLICITÉ DE GRANT DANS L'AFFAIRE BELKNAP.—*Le Courrier des Etats-Unis*, après un résumé des accusations contre Belknap, ajoute ce qui suit:

Or, jamais il n'avait été bruit de ces transactions devant le public; cependant c'est un miracle qu'elles n'aient pas transpirées plus tôt, car elles étaient connues dans certains cercles militaires, et avaient même été dénoncées aux autorités supérieures, qui avaient, pour cause, supprimé les plaintes et étouffé les rumeurs. Ces dénonciations remontent à 1869, et ont une origine officielle. A cette époque, le capitaine George T. Robinson, du 10ème régiment de cavalerie, fut envoyé avec ce corps dans le Territoire Indien avec la qualité d'ingénieur militaire du district. Il choisit l'emplacement du Fort Sill, et en dirigea la construction.

Comme membre du conseil d'administration du poste, il entrait dans ses attributions de s'opposer au prix auquel se vendaient les denrées aux trafiquants du poste. La station commerciale était dirigée par la maison Evans & Co. On se plaignait que des prix exorbitants étaient exigés, et, interrogé sur ce point, Evans répondit qu'il ne pouvait pas être autrement, attendu qu'il devait payer pour son privilège une somme annuelle de *quinze mille dollars* à M. W. W. Belknap, secrétaire de la guerre. Le conseil du poste, informé de cette déclaration, exigea qu'elle fût écrite et signée sous forme d'affidavit, ce que Evans n'hésita pas à faire en présence de plusieurs officiers du 10e régiment de cavalerie.

Ce document, qui existe encore en original dans les archives du Fort Sill, a été envoyé par ordre du président par la filière hiérarchique. Cette première démarche n'a eu pour effet que le transfert du capitaine Robinson dans le service des approvisionnements indiens en 1873. Mais il ne s'en tint pas là. Un rapport plus circonstancié des fraudes commises dans son département ayant été fourni par le même officier, il fut envoyé dans le service du recrutement à Philadelphie, puis de là dans le même service à Baltimore, d'où, vers la fin de 1874, il envoya au président Grant, avec preuves à l'appui, une plainte formelle de corruption contre le secrétaire Belknap.

Par suite, il fut mis aux arrêts militaires le 11 septembre 1874, et malgré la loi qui prescrit qu'un officier arrêté doit être mis en jugement dans les dix jours, ce ne fut qu'au printemps de l'année suivante qu'il fut traduit, à St-Louis, devant une commission spécialement instituée à cet effet, qui prononça sa radiation du service sur le chef d'accusations sans fondement contre un officier supérieur. Cinq des membres de la commission requrent de l'avancement.

Cependant le capitaine Robinson ne pouvait se résigner à sa disgrâce, d'autant plus que le jugement qui l'avait frappé portait implicitement atteinte à son honneur, et dès le commencement de la présente session du congrès, il renouvela ses dénonciations contre le secrétaire Belknap devant le comité militaire; c'est sur sa plainte formelle qu'a été cité M. Marsh, dont la déposition a confirmé de tous points la réalité des faits allégués.

☞ 20,000 belles canettes de thé choisis seront comme données gratis cette semaine au dépôt de thé de la rue du Camp 5.

Banque Mechanics and Traders. — Nlle-Orléans, 10 février 1876.—Aujourd'hui, à une réunion des directeurs, un dividende de (4) quatre pour cent sur le capital a été déclaré payable aux actionnaires à dater de LUNDI, 14 du courant.
MOSES HARRIS,
11fév—1m Caissier.

Dépôt du Bitter des Arabes,
73.....Rue DECATUR.....73
Les BITTERS ARABES sont supérieurs tous les autres. Ils renferment des principes qui stimulent doucement et tonifient l'estomac ils facilitent aussi la digestion. C'est un breuvage à la fois agréable et bienfaisant qui rétablit et calme le système nerveux. Ce Bitter est en même temps un apéritif excellent pour les estomacs faibles et délicats, et en en faisant usage on combat efficacement la dyspepsie.
VERGNOLE,
1sept—1a Propriétaire

BALANCES DE FAIRBANKS
Pour Sucre et Coton.
Conformes à l'étalon des Etats-Unis.
SUCCURSALE
53 - Rue du Camp, - 53
20 oct—6m W. B. BOWMAN, Agent.
AU PUBLIC.
Aux personnes qui souffrent de Rhumatisme et de Névralgies,
Témoignage local.
NOUS, soussignés, résidents de la ville de la Nouvelle-Orléans, avons fait l'essai de l'Anti Rhumatic Mixture de M. W. L. Jorgiolewris, et avons trouvé les vertus mentionnées dans l'annonce. Nous le recommandons avec plaisir aux personnes qui souffrent de rhumatismes et de névralgies.
Voir l'annonce.
James Regan, propriétaire des écuries du No de la rue Baronne.
Stephen Kraus, coin des rues Annonciation et Washington.
Charles Roemer, propriétaire du magasin sellerie du No 991 de la rue Tchoupitoulas.
A. Guth, de la boulangerie du No 21 de la rue Fulton.
Charles Bühler, grocer, coin des rues Gén. Taylor et Magazine.
Capt. Boyd Robinson, 410 rue des Remparts.
Mme Ann d'Heron, 388 rue du Camp.
A. J. Winkes, 105 rue St-André.
Capt. Wm. Claiborne Harrison, 469 rue Dryades
Eugène Krath, propriétaire du Pelican Brewery No 32 rue Villeré.
George Steuernagel, 188 rue Villeré.
W. A. Kowalski, 103 rue Tchoupitoulas.
Jean Durain, 8 rue Gallatin.
Capt. Jas. A. Sylvester, 242 rue St Charles.
Mme M. J. Brun, sage-femme, 321 rue Magazine.
Mme E. Siebrandt, sage-femme, 224 rue du Camp.
H. H. Finegan, jauger en chef de la Douane des E. U.
O. T. Thelsman, grocer, 164 rue des Magasins, 14 mars—1an.

Fabrique du Sud.
Nouvelle-Orléans, 24 juillet 1875.
Citoyens de la Nlle-Orléans et de la Louisiane —J'établis en ce moment, une fabrique de chaussures. Je ne vous demande que votre patronage. Je m'engage à vous contenter, sous le rapport de la modicité des prix et de la qualité des matériaux, mieux que ne pourrait le faire aucune autre manufacture de l'Etat.
Vous savez qu'il y a parmi vous un grand nombre d'ouvriers et d'artisans qui n'ont pas de travail et sont dans l'impossibilité de nourrir leurs femmes et leurs enfants. Nous devrions avoir toute espèce de fabriques locales, les diriger nous mêmes et nous soutenir les uns les autres. Nous envoyons des millions de piastres au Nord et l'Ouest.
Je fais des chaussures depuis vingt-cinq ans. Je signale le sujet à l'attention de la communauté.
JOHN HANSEN,
20 sept—6m Au No 325 de la rue du Canal

AGENTS DE L'ABEILLE.
M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.
M. PH. MACHET, Marchand, à Baton-Rouge pour les paroisses de Ouest et Est-Baton Rouge, Ouest et Est Feliciana.
H. C. BERNARD, à Brulé Landing, Ouest Baton Rouge.
WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.
J. LANDREAU, Maître-de-Poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe-Coupée.
H. DUPUY, Maître-de-poste à Marksville, paroisse des Avoyelles.
A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.
M. EMONET, à Léonville, paroisse St-Landry.
M. L. DUPLIXIX à Natchitoches.
M. Wm. L. ROCHE, député Maître-de-Poste Plaquemines, paroisse Iberville.
C. ROBERT, Franklin, paroisse Ste-Marie.
E. DAMARE, St-Martinville.
VALERY THIBODEAUX, Pont-Breau.
A. DURIO, Arnaudville.
M. PETRETIN, Grand-Coteau.
ADRIEN GORSOULLIN, Fausse-Pointe.
A. NEVEU, Vermilionville.
LAURENT CHERI, Plaquemines, (Iberville).
A. ROYER, Morsouville, (Avoyelles)
R. ROULLI, Homna (Terrebonne)
SELVAIN LEHMANN, Maître-de-Poste à Johnville (Texas).
WM. HUDSON, à Jeannerette, paroisse Ste-Marie.
EDGARD DELERY, Rue St-Louis, (Mine)

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre de l'Opéra.
Dernières soirées de la
COMÉDIE FRANÇAISE.
Aujourd'hui Mercredi à midi,
LA MAITRESSE LÉGITIME.
Jeudi soir, 9 mars,
ON DEMANDE UN GOUVERNEUR.
—Et—
LES DOMESTIQUES.
Mérat 17 mars,
Dernière soirée de la Compagnie.—Bénéfice de RAPHAEL MÉZIERES,
Avec le concours de
MONS. DELIGNE.
Représentation Extraordinaire.
Le grand succès du Palais-Royal,
LE PANACHE,
Comédie nouvelle par Mr. Gondinet, pour la première fois en Amérique,
On commencera par
LES SONNETTES.
7mars—

Théâtre des Variétés.
LE THEATRE DES DAMES
Dernières représentations du brillant comédien
Mr FRANK S. CHANFRAU,
LUNDI, MARDI, MERCREDI Le Voyageur de l'Arkansas.
Le meilleur des drames américains
KIT.
JEUDI, LES DEUX ORPHELINES.
Mercredi, 8 mars, en matinée,
VENDREDI.—Bénéfice d'Adieu de Mr Chanfrau. Mr et Mme Chanfrau paraîtront. Programme double comprenant: 2 actes de chacune des pièces
KIT et SAM et le ROUGH DIAMOND.
Matinée KIT, Samedi à midi.
Lundi, 13 mars—la charmante MISS MAY HOWARD. 5 mars—

Odd Fellows Hall.
Positivement cinq jours seulement,
A partir de LUNDI 14 mars,
DEUX REPRÉSENTATIONS PAR JOUR.
A 1 heure et à 8 heures du soir.
Le portes s'ouvriront à midi et à 7 heures.
Sylvester Bleekor.....Directeur.
Le célèbre
GÉNÉRAL TOM THUMB
Et sa femme, la presque imperceptible
MILE MINNIE WARREN,
Et le phénomène,
MAJOR NEWELL.
Chants, duos, danses, dialogue, scènes et esquisses comiques,
Vus et entendus par les potentats de la terre pendant trois ans.
Les dames porteront à chaque représentation de beaux costumes et de magnifiques diamants.
Prix d'entrée, seulement 50 cents; pour les enfants au-dessous de 10 ans, 25 cents; sièges réservés, 75 cents; sièges réservés pour les enfants au-dessous de 10 ans, 35 cents.
Les dames et les enfants sont invités à assister aux représentations du jour afin d'éviter la foule et la confusion de celles du soir.
Sièges réservés à vendre au magasin de musique de M. Ellis, No 153 de la rue du Canal.
8mars—6f

Département des Finances.
Hôtel de Ville,
Nouvelle-Orléans, 5 février 1876.
LES comptes de taxes de 1875 seront prêts et livrés à dater de LUNDI 7 du courant. Il sera alloué une réfaction (rabais) de deux et demi pour cent sur tous les comptes payés jusqu'au 20 du courant, inclusivement; 2 pour cent sur tous les comptes payés jusqu'au 25 du courant, inclusivement; un pour cent durant le mois de mars—après quoi il y aura dix pour cent d'intérêt sur ces taxes.
EDWD. PILSBURY,
Administrateur.
6 fév—au 31 mars

MEUBLES! MEUBLES!
Vente pour liquidation.
CHARLES RAYMOND, Marchand de Meubles, au No 51, rue Royale, coin Bienville, Nouvelle-Orléans, étant obligé de se retirer des affaires pour cause de santé, OFFRE DE VENDRE SON STOCK DE MEUBLES EN GROS OU EN DÉTAIL à des prix très modérés.
Il a en magasin de très jolis ameublements de Chambre à Coucher, salle de salon et ameublements de salle à manger en
BOIS de ROSE,
BOIS d'ACAJOU,
BOIS de NOYER,
BOIS de CHÊNE et en
BOIS d'IMITATIONS.
Aussi, un joli assortiment de Meubles Ordinaires qu'il vendra aux prix les plus réduits.
Ceux qui désirent se meubler peuvent venir au No 51 rue Royale, coin Bienville, où ils verront le stock et seront convaincus que les ventes sont très réduites et raisonnables. 11 août—1an

CHARBON!
COAL H. & C. TYLER, au No. 9 de la rue Carondelet, livrent du charbon Pittsburg, Anthracite et Cannel Anglais aux familles, aux fabriques, aux bateaux, etc. Aux plus bas prix du marché 1er sept—6m

COAL **Hy. J. MONTAGNET,**
(Successeur d'ALF. LAINÉ, agent)
MARCHAND DE CHARBONS
Pittsburg, Anthracite et Cannel Anglais.
Il approvisionne promptement les familles et les bateaux à vapeur. Son dépôt est sur la Levée, au ferry du 3e district; son bureau, No 167 de la rue Commune près Carondelet, Nlle-Orléans. Les ordres sont reçus à l'un ou l'autre endroit. Il vend le charbon au prix courant du marché et le livre, sans frais de charroi, dans toutes les parties de la ville 1er sept—6m

COAL **MARKS BROS & CO.,**
IMPORTATEURS
—ET—
Marchands Commissionnaires
—DE—
MARCHANDISES SÈCHES ETRANGÈRES,
VINS, LIQUEURS, GROCERIES,
&C., &C., &C.
Au No. 41 de la rue des Magasins,
(Au premier.)
Ont reçu par les dernières arrivages de Bordeaux, de Marseille et d'autres ports étrangers et offrent, aux plus bas prix du marché, — en Douane et en dehors de la Douane,—les marchandises suivantes:
500 caisses Sardines à l'huile,
200 boîtes Absynthe "R. Pernod,"
250 boîtes Vinaigre "Jonquan Fils,"
330 1/2 pipes Cognac, O. Dupuy & Co., Martell & Co., J. Robin & Co.
150 caisses Cognac, O. Dupuy & Co, Gautier Père, J. Hennessey & Co., J. Robin & Co.
100 paniers Champagne, Carte Blanche et Noire, T. Roederer & Co.
160 caisses do do J. Mumm & Co.
200 boîtes Kirsch, Dubied Père et Fils,
40 do Peppermint,
30 do Vermicelli,
250 do Macaroni,
500 do Vermouth, Nolly Prats & Co.
300 do do Meckelembourg,
10 caisses Saucissons de Lyon,
400 paniers Huile Douce, grandes et demi bouteilles, J. Plagniol,
500 paniers do do Possel &
200 caisses do Salade do
60 barriqu's Burgundy Port,
50 barils Vin de Malaga,
60 paniers Moutarde Huile à vins,
60 colis Paille à bouteilles,
240 barriques Vin Rouge, St-Emilion,
240 do do Margaux, Medoc,
200 1/2 do Vin Blanc Graves,
100 caisses Fruits assortis, au jus et Al'cool de vin,
120 boîtes do do Cerises,
500 caisses Vin Rouge, Grand Vin Medoc,
500 do do Domaine du Pou,
500 do do Domaine de la Tour,
250 do do St-Emilion, 1868,
100 do Vin Blanc, Graves,
15 boucauts Prunes Sèches,
100 boîtes Olives,
50 do Anchoix désossés,
40 do Moutarde,
50,000 Bouchons assortis,
50,000 Capsules p.ur bouteilles,
30 caisses Pruneaux en bocaux de grosseurs assorties,
30 boîtes Vins d'Italie du Vésuve, Lacrima Christi, Falerne, rouge et blanc, Capri, rouge et blanc, Mhlvasia, Greco, Muscato, Marsala,
150 boîtes Macaroni d'Italie, Jus de Cerises,
300 caisses Liqueurs françaises assorties, de E. Lafaurie Fils, comprenant Curaçao, Marasquin, Cacao, Vanille, Fraise Café, Chartreuse, &c. &c.
Seuls agents pour la Louisiane, Texas et le Mexique.
Nous avons en magasin et recevons, par chaque arrivage d'Europe, un grand stock de Marchandises Sèches étrangères, choisies et de saison, des "Notions" et des articles de fantaisie de toute espèce, pour le commerce de la ville et celui de la campagne.
Nous avons aussi — en Douane — un choix de toute espèce de Marchandises sèches étrangères et d'articles de fantaisie qui conviendraient aux marchés du Mexique et des Antilles.
Nous les vendrons à bon marché et à des conditions raisonnables.
MARKS BROS. & CO.,
Au No 41 de la rue des Magasins.
23 jan—1m Au premier.

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.
QUEYROUZE & BOIS.
MARCHANDS EN GROS DE
EPICERIES, VINS, LIQUEURS
ET
Toutes sortes de Produits de l'Ouest.
Aux Magasins Bloch,
Coin Vieille-Levée et Bienville.
19 janv 76—1an Nlle-Orléans

A vendre.
A VENDRE au chantier de bois de construction (Star Planing Mill and Lumber Yard), au coin des rues Calliope et Rampart:
Un nouvel appareil à raboter (flooring) à $17 50 les mille pieds, livré.
Planches pour plafond (ceilling) à $12 00 les mille pieds, livré.
R. W. Roards à $12 00 les mille pieds, livré.
Conditions—Comptant.
11 janv—1an NICHOLAS CONNELL.

DIVERS.

ENGRAIS DE VILLE,
FABRIQUÉ PAR LE
CHEMICAL
—AND—
BLOOD FERTILIZING WORKS.
Bureaux No 37 de la rue Peters, Entre les rues Bienville et Dauphine
ENGRAIS No 1,
POUR LA CANNE A SUCRE,
ENGRAIS No 2,
POUR LE COTON;
ENGRAIS POUR
Les Orangers et les autres arbres fruitiers.

Pour la Canne à Sucre	$60,00
" le Coton	45,00
" les Orangers et les autres arbres fruitiers	60,00
Super Phosphate phr	65,00
Os pulvérisés, phr	45,00

Par connéau, en sacs de 100 livres.
Produits Chimiques constamment en magasin.
NITRATE DE POTASSE,
" SOUDE,
MURIATE DE POTASSE,
PLATRE,
ACIDE SULFURIQUE,
SULFATE D'AMMONIAQUE.
La compagnie compose des engrais, sur commande, pour toutes les récoltes. Cette branche est une spécialité.
BUREAUX,
No. 37 de la rue North Peters,
Entre les rues Douane et Bienville
6 fév—

LE MEILLEUR DES ENGRAIS DU SUD.
ENGRAIS DE STERN
SUPER PHOSPHATE
D'OS ET
OS PURS PULVÉRISÉS.
En offrant aux planteurs ces engrais bien connus et que plusieurs le STERN'S FERTILIZER AND CHEMICAL MANUFACTURING COMPANY (manufacture d'engrais chimiques de Stern) nous sollicitons respectueusement vos patronage.
LE SUPER PHOSPHATE D'OS ET LES OS PURS MOULUS, dont la fabrication repose sur des principes scientifiques et qui sont précieux pour l'agriculture, sont supérieurs sous le rapport de l'économie et de l'efficacité à tous les agrégats et servent à enrichir le sol. Nous référons les acheteurs aux nombreux consommateurs du Sud; ils en ont fait l'essai et les ont reconnus, à l'unanimité, comme les meilleurs engrais de l'époque.
Notre grande expérience et les facilités que nous avons nous donnent d'incontestables avantages sur tous les autres engrais.
Le Dr Joseph Albrecht, dont la réputation de chimiste est bien établie, dirige la fabrication et ne néglige rien pour faire du Super Phosphate qui rend au sol la nourriture nécessaire que la culture lui enlève.
(C'est le premier des engrais pour la production du coton, du sucre et des céréales. Nous désirons seulement que l'essaie pour qu'on le compare avec les nombreuses imitations inutiles qui se débitent ailleurs sous les noms d'engrais, de guano, etc.
Voici nos prix sur la base du comptant ou de billets acceptés par la Banque:
Super Phosphate d'os par tonneau de 2000 livres.....$65
Os purs moulus fins, par tonneau de 2000 livres.....$45
Demi sacs de 200 livres, net.
Nous faisons un escompte de dix pour cent aux personnes qui en achètent de grandes quantités aux prix ci-dessus.
Nos facilités pour la fabrication du.

NOIR ANIMAL, DES ACIDES SULFURIQUE, NITRIQUE ET MURIATIQUE SONT INCOMPARABLES.
Nous le signalons à l'attention des acheteurs.
La FABRIQUE est dans la rue des Français, près le Canal Marigny.
L'ENTREPOT est dans la rue des Champs-Elysées, en face de la gare du chemin de fer Pontchartrain.
Pour plus de détails, s'adresser à nos bureaux,
No 14 de la rue de l'Union.
C. M. SORIA, Président.
PAUL ROBELOT, Secrétaire et Trésorier.
J. J. MEYER, Agent Général.
22janv—4m

AUGUSTE'S
Commercial Restaurant,
107.....Rue de la Douane.....107
ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix; tout ce qu'il faut pour les repas, les mariages, etc. Il y a des salons particuliers au premier; des chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois, à des prix réduits.
Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.
4août—1an

M. JULES TARDOS, ex-associé de la maison EDMUND DEXTER & CO. de Paris, de Cincinnati, Ohio, et propriétaire du New Parisiana Bitters, vient de reprendre la fabrication de son excellent Tonique. Il prévient les Marchands et le Public qu'il ne trouveront pas comme par le passé de livre, dans les caisses, n'ayant pas encore eu le temps de les la re imprimer. Mais le véritable et authentique New Parisiana Bitters porters sur l'étiquette le nom de JULES TARDOS, Jr., Propriétaire, Nouvelle-Orléans.
JULES TARDOS, Jr.
Mar 7 1ma 7 rue Tchoupitoulas
ANT. CARRIÈRE. O. CARRIÈRE.
E. L. CARRIÈRE. CHAS. J. CARRIÈRE.
A. Carrière & Sons,
Négociants-Commissionnaires,
ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE.
Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.
27sept—1an

L'Union Française,
BUREAUX, RUE ST-LOUIS, No. 8.
Le public est informé que l'Union Française tient à sa disposition des cultivateurs artisans et ouvriers en tous genres. Des livres sont ouverts pour recevoir les demandes des travailleurs et celles des personnes désirant les employer. Un cours d'anglais gratuit a lieu au siège de la société les Lundi, Mercredi, Vendredi soir à 8 heures.
Président,
11 déc75—1an EDGAR LA RUE.

PAS DE RÉDUCTION,
Pas de Renvoi!
Tous les Lots Payés en plein!
OCCASION SUPERBE DE Faire Fortune.
—LA—
COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE LA LOUISIANE
—FERA—
A la Nouvelle-Orléans, Louisiane,
Le SAMEDI 29 AVRIL 1876,
UN GRAND TIRAGE EN OR.
Gros lot - $100,000!
UN DEMI-MILLION EN OR!
3580 LOTS,
Le tout s'élevant à plus de
Grand Concert Promenade
pour lequel les premiers artistes du pays ont été engagés et auquel chaque détenteur d'un billet LET COUPON aura droit d'ASSISTER GRATIS
VOYEZ LE PLAN!
PLAN EXTRAORDINAIRE!
20,000 BILLETS A $50.
TOUS LES LOTS
—SONT—
Payés en Or.
On demande des agents pour tous les Etats, tous les comtés, toutes les villes et tous les villages de l'Union.
On exigera d'excellentes recommandations qui doivent invariablement accompagner les demandes d'emploi
—ADRESSÉES A LA—
Compagnie de Loterie de la Louisiane
Nouvelle-Orléans, Lne.
Toutes vos lettres auxquelles on ne répondra pas seront considérées comme équivalant à un refus.
Janv—

VENTES JUDICIAIRES

Louis Fix vs. la Dame Marie Charlotte Brown et al.
CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour l'Paroisse d'Orléans, No 5,806.—En vertu d'un writ de saisie et vente, adressé par l'Honorable Cinquième Court de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, à W. F. Harper, ci-devant Shérif et par lui à moi transféré, je procéderai, le LUNDI vingt-sept (27) de mars 1876, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:
Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans Filet borné par le Chemin Public, les rues Maligny, de la Victoire et des Champs-Elysées, et mesurant suivant plan dressé par E. N. Tourné, arpenteur, le 13 mai 1854 et déposé sous le No 262 au Greffe de Théodore Guyot, notaire public en cette ville, environ vingt-trois pieds onze pouces quatre lignes de face au dit Chemin Public, sur une profondeur, entre lignes égales et parallèles, d'environ cent vingt-neuf pieds deux lignes, mesure américaine, avec l'usage en commun d'une allée et d'une cour situées derrière le dit terrain et condissant à la rue Maligny.
Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.
Ainsi qu'il appert plus amplement d'un acte au rapport de Théodore Seghers, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 31 mai 1854 portant vente de la dite propriété par A. A. E. Querter à feu John Lash.
Saisie en l'affaire ci-dessus.
☞ Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.
EUGENE WAGGAMAN,
24fév—3t. Shérif de la Paroisse d'Orléans.

ASSURANCES

GERMANIA INSURANCE COMPANY
BUREAUX No 124 DE LA RUE DE LA COMMUNE,
NLLE-ORLÉANS,
INCORPORÉE EN 1846,
ASSURE CONTRE LES RISQUES DE FEU, DE MER ET DE RIVIÈRES,
H. ZUBERBIER, Président.
PH. W. DIELMAN, Vice-Président
EMIL MAIER, Secrétaire.
H. KNOTZSCH, Inspecteur.
DIRECTEURS:
J. Armbruster, G. H. Brangbn, H. Chrtina, O. Del Bondio, F. W. Dielmann, L. Godchaux, A. Gaiser, L. Grunewald, Jr., Jos. Hernandez, G. Juergens, J. Kohn, J. F. Kranz, G. L. L. Mayer, H. Oertling, Paul Lettelier, H. Redwitz, Frank Lewis, H. Schulz, B. F. Thomas, Frank Vatter, J. J. Wockerling, J. A. Wobert, H. Zuberbier, F. M. Ziegler.
8 janv—1an
Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans.
Au No. 3 de la rue Carondelet,
A côté de la banque Nationale de l'Union
Cette compagnie incorporée en 1857, ass